

# LETTRE MUNICIPALE

## Edition spéciale

Chers concitoyens chers concitoyennes,

Je ne pensais vraiment pas devoir de nouveau m'adresser à vous, mais la situation sanitaire mondiale a bouleversé notre quotidien. Malgré des résultats des élections municipales valides je suis dans l'obligation d'assurer la continuité administrative de la commune et cela sans doute jusqu'à fin juin et l'élection, par le nouveau conseil, du Maire et des adjoints.

Beaucoup de décisions prises ces derniers temps ont été imposées par la Préfecture suite à des directives ministérielles. C'est le cas pour l'accès aux espaces publics (cimetière, base de loisirs, terrain de sports, etc...) . Mais aussi pour la fermeture des services publics (écoles, Mairie, centre de loisirs, bibliothèque, camping...)

Dès le début du confinement la majorité d'entre vous ont appliqué les mesures barrières préconisées, c'est sans doute ce qui a permis à Tuffé d'être relativement épargné par la contagion nationale. Néanmoins nous ne devons pas relâcher cet effort, et continuer après le 11 mai les gestes barrières conseillés (distanciation sociale de 1 mètre, port d'un masque, désinfection ou lavage des mains avant et après ses sorties de chez soi).

Nous nous devons d'être solidaires les uns des autres, en s'entraidant pour les courses, les déplacements ou la garde d'enfants.

Les entreprises vont pouvoir reprendre le travail, là aussi reprenons les bonnes habitudes de consommation afin de relancer notre économie, espérons que notre tissu économique n'aura pas trop souffert de la situation et qu'ils retrouveront rapidement une activité florissante.

Nous avons eu la joie de la réouverture du cabinet médical avec le docteur IRIZAR, et paradoxalement la fréquentation a sérieusement baissé. Toutes les mesures sanitaires sont pourtant prises et s'il y a bien un endroit, où le public se succède, le plus sûr, c'est bien chez le médecin. Surtout ne différez pas vos suivis médicaux, continuez vos visites. Ne gâchez pas tous les efforts entrepris par la commune pour maintenir un service médical à Tuffé.

Nous sommes privés des animations très nombreuses du printemps et cet été n'échappera pas non plus à cette privation. Malgré cette année blanche, le conseil municipal sera toujours aux côtés des associations qui œuvrent pour animer notre village.

Nous allons rouvrir l'école et sans doute l'accueil périscolaire afin de permettre le retour au travail des parents. Tout cela dans le respect des mesures sanitaires imposées et en équipant tout le personnel dédié. Des mesures de désinfection supplémentaire seront prises pour garantir une hygiène optimale au sein des établissements.

Cette lettre municipale spéciale vous apporte quelques informations. Nous restons à votre écoute et répondrons à vos demandes dans la mesure du possible. Les moyens humains et financiers des collectivités sont très différents les uns des autres aussi tout ne peut pas être transposé.

Soyez prudents, gardez vos habitudes, ne pensez surtout pas que tout est fini. C'est en adoptant des mesures strictes que nous retrouverons plus rapidement notre liberté de vie.

Bien à vous,

Le Maire intérimaire  
André Pierre GUITTET

# Cimetière

Conformément aux directives préfectorales il ne pourra rouvrir que le 11 mai soit la porte du haut fermée et celle du bas ouverte.

## Cérémonie commémorative du 8 mai

La situation sanitaire et les mesures de confinement ne permettent pas d'organiser les cérémonies traditionnelles du 8 mai, dans leur format habituel.

Le maire accompagné de 4 personnes pourra procéder au dépôt d'une seule gerbe en respectant les mesures de distanciation.

Ces cérémonies se dérouleront **sans public ni invités**. Il est possible de convier 1 portedrapeaux.

Les édifices publics seront pavoisés aux couleurs nationales et la population est également invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant les fenêtres et les balcons.



### Ecole Fernand LORiot

Le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement ont choisi de rouvrir les écoles et les établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités

#### PROTOCOLE SANITAIRE

**Appliquer les gestes barrières, maintenir la distanciation sociale, limiter au maximum le brassage des élèves, Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, Communiquer et informer**

Les enseignants et le personnel seront munis de masques et de gants.

Les locaux ont été désinfectés : pendant et après la classe, les toilettes, les jouets et les poignées de porte seront nettoyés et désinfectés régulièrement.

Les parents devront attendre à la grille pour récupérer leurs enfants ; un enseignant ou un membre du personnel sera chargé d'accompagner les enfants à la grille de sortie tout en respectant les règles de distanciation.

Merci de votre compréhension

## Agenda de l'été

Toutes les festivités sont annulées cette été :

Le Comice Agricole et le Moiss'BAT sont reportés au 5 et 6 juin 2021 à DUNEAU

Le repas champêtre du 13 juillet, la brocante du 14 juillet ainsi que les lotos du muguet et des tufféeries sont annulés,

Le spectacle des TUFFEERIES est également annulé en raison des directives préfectorales (pas de rassemblement de plus de 5 000 personnes)